



Déclaration CGT à la CSP Civaux Hydro Centre du 2/10/2024

La délégation CGT tient à dénoncer fermement la dégradation du dialogue social, censé pourtant être un espace de discussions et d'améliorations collectives. Ce dialogue est devenu une mascarade. Nos alertes et revendications légitimes sont systématiquement ignorées.

L'absence de respect et de reconnaissance des représentants syndicaux est inacceptable, et les tentatives de dialogue sont souvent réduites à des monologues unilatéraux de la direction, sans réelle prise en compte des propositions des représentants du personnel.

L'attitude provocatrice et méprisante du représentant de la direction d'hydro Centre lors de la dernière préparation CSP Unité illustre bien nos propos ; Morceau choisi : « de toute façon, c'est moi le chef ... donc c'est moi qui décide ».

Aujourd'hui, les agents de Brommat et de Grandval ne veulent pas de votre projet de fusion de leur 2 GU. L'expertise du cabinet DEGEST sur le sujet démontre bien que leur rejet est légitime ! Si vous décidiez, malgré l'avis défavorable unanime du CSE, la mise en œuvre de cette fusion, vous seriez les seuls responsables de la dégradation des conditions de travail, de l'organisation du travail, de la sûreté, de la sécurité que celle-ci va générer. Cela ne viendrait que confirmer votre manque de considération des agents travaillant dans ces 2 GU dans lesquels un climat délétère s'est installé ! Il est au contraire urgent que vous annonciez l'abandon de ce projet et que vous publiez tous les postes vacants dans les organigrammes des GU Brommat et de Grandval pour revenir à un climat serein.

Vous comprendrez que face à ce constat catastrophique, la délégation CGT exige :

- ✓ Un rétablissement d'un véritable dialogue social, basé sur l'écoute, la transparence et la prise en compte des revendications des salariés.
- ✓ Un respect de la concertation préalable avant la publication de poste et le passage en CSP.
- ✓ Une amélioration rapide et durable des conditions de travail, afin de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble des agents.

D'autre part, l'instance qui nous réunit aujourd'hui traite aussi des conseils de discipline. Comme vous nous le rappelez régulièrement dans cette instance, l'atteinte à l'image de l'entreprise peut être un motif de conseil de discipline d'après la pers 846. Nous avons appris dernièrement la mise en examen du Secrétaire Général d'EDF Hydro dans l'affaire de trafic d'influence du PSG. Nous espérons que cela n'est qu'un malentendu ! Mais si ce n'était pas le cas, l'atteinte à l'image de l'entreprise devrait être traitée comme pour tous les autres agents qu'ils soient Agent d'Exploitation, Technicien, Coordonnateur, MPL, Directeur de GEH, d'Unité ...

La CGT reste mobilisée et déterminée à défendre les droits des travailleurs et à obtenir des conditions de travail dignes et respectueuses pour tous les agents de la Production Hydraulique. De plus, Nous n'accepterons aucune atteinte à la liberté syndicale et continuerons à dénoncer et combattre toutes tentatives de répression.

Limoges, le mercredi 2 octobre 2024.